

## CONDITIONS

Pour accéder à la souscription d'un contrat d'interruptibilité votre site doit répondre aux conditions suivantes :

- être **télé-relevé** quotidiennement,
- avoir une **CAR supérieure à 5 000 MWh** et
- sa capacité jour annuelle (souscrite: CJA ou calculée: CJN) doit être **supérieure à 40 MWh/jour**.

Après votre signature, la mise en application de ce contrat est **soumise à la réussite d'un « test à blanc »** d'activation effectué en fin de campagne.

La campagne de souscription est ouverte pendant un mois, (généralement en mars) aucune souscription ni modification de capacité plafond ne sera possible en dehors de cette période.

## SOUSCRIPTION

SOCIÉTÉ L'EXEMPLE - G1975310  
Enquête délestage  
Réseau de transport GRTgaz

Représenter l'enquête délestage ou consulter le récapitulatif des réponses  
Souscrire, recourir ou consulter le récapitulatif du contrat d'interruptibilité secondaire  
Déclarer la session du site à une autre société ou un autre interlocuteur

Reponses enregistrées  
Souscription possible  
Non Eligible

Accéder

Dans la page de vos sites, sélectionnez le site pour lequel vous voulez souscrire à l'interruptibilité secondaire puis cliquez sur le bouton « **Contrat d'interruptibilité secondaire** » pour commencer

Compléter l'enquête délestage ou consulter le récapitulatif des réponses  
Souscrire, recourir ou consulter le récapitulatif du contrat d'interruptibilité secondaire  
Déclarer la session du site à une autre société ou un autre interlocuteur

Enquête délestage  
Contrat d'Interruptibilité secondaire  
Déclarer ce site du compte  
Retour à la liste des sites

Contrat d'Interruptibilité

Enquête Délestage Société contractante Consommation Plafond Contacts Opérationnels Coordonnées bancaires

SOCIÉTÉ CONTRACTANTE  
Raison sociale de la société contractante  
SOCIÉTÉ L'EXEMPLE  
Ville d'immatriculation RCS  
PARIS  
Forme Juridique  
SA à conseil d'administration  
Capital N° de SIRET  
66666666 12345678900001  
Adresse  
8 Rue Cambon  
TSA 10100  
75009 PARIS 09  
Etiez-vous le signataire du contrat ?  
Oui Non

SIGNATAIRE DU CONTRAT  
Veuillez saisir les informations de la personne signataire du contrat. Il recevra un mail lui permettant de la signer électroniquement.  
Si il a déjà été saisi, vous pouvez le sélectionner dans cette liste  
Nom Prénom  
MARTIN Michel  
Fonction Téléphone  
Directeur général +33100000000  
Adresse e-mail  
michel.martin@societe-exemple.com

Suivant

**1. Saisissez les informations concernant la société contractante.**

Par défaut vous serez le signataire du contrat, si ce n'est pas le cas, cliquez sur **Non** et désignez l'interlocuteur qui recevra par mail un lien pour la signature électronique du contrat.

Cliquez sur le bouton **suivant**.

**2. Saisissez une Consommation plafond (CPL) comprise entre zéro et la consommation Plafond maximale indiquée.**

CHOIX DE LA CONSOMMATION JOURNALIÈRE PLAFOND (CPL)  
Le site doit pouvoir baisser sa consommation journalière d'au moins 40 MWh par rapport à sa Capacité journalière d'Acheminement annuelle.  
L'écart entre la Capacité journalière d'Acheminement annuelle soumise et cette Consommation Plafond déterminera votre capacité interruptible.  
En cas de demande de GRDF, vous devrez baisser votre consommation en dessous de cette CPL en moins de 24h, sous peine de pénalités.  
Cette donnée figure dans le contrat d'interruptibilité. Elle ne pourra pas être modifiée pendant un an.

CPL choisie pour votre site  
140 MWh

160 MWh Consommation Plafond maximale pour votre site  
200 MWh Capacité journalière d'Acheminement annuelle (CJA ou CJN)

0 Capacity réduite  
CPL Capacity Interruptible  
CJA ou CJN 40 MWh Capacity maximale

Comment est calculée la Compensation Stockage ?

Si le gaz consommé par mon site sera au chauffage de consommations résidentielles, de petite ou moyenne entreprises ou de consommateurs assurant des missions d'intérêt général, je m'engage à pouvoir baisser la consommation de ce site en-dessous de la CPL que j'ai choisie sans aucun effet sur la fourniture de chauffage à ces clients.

Précédent Suivant

**3. Validez ou modifiez les contacts opérationnels définis dans la partie enquête délestage puis cliquez sur suivant.**

CONTACTS OPÉRATIONNELS DÉSIGNÉS POUR LE SITE G1100076

Contact opérationnel n°1  
Pour modifier ou créer un contact cliquez ici

Nom MARTIN Prénom jean-guy  
Adresse e-mail mailde-test@mailinator.com  
Téléphone portable 33666470767 Fonction Directeur

Contact opérationnel n°2  
Pour modifier ou créer un contact cliquez ici

Nom DUPONT Prénom Marcel  
Adresse e-mail dupont.marcel@mailinator.com  
Téléphone portable +33654321000 Fonction DIRECTEUR TECHNIQUE  
Raison sociale SOCIÉTÉ L'EXEMPLE

Précédent Suivant

Vous devez saisir des numéros de **téléphones portables** valides. Ceci afin que GRDF puisse joindre ces deux contacts par email et par **SMS** lors du test à blanc ou en cas d'Activation du contrat.

**4. Par défaut vous serez l'interlocuteur facturation. Si ce n'est pas le cas cliquez sur **Non** et désignez le destinataire des éventuelles factures. Saisissez ensuite les coordonnées bancaires de votre société. Puis cliquez sur le bouton suivant.**

DONNÉES DE FACTURATION  
En cas de demande par GRDF, si la Consommation du site pour un jour donné est supérieure à la Consommation Plafond souscrite, des pénalités seront facturées via un prélèvement SEPA. A cet effet, l'interlocuteur Facturation reçoira la facture correspondante.

Etiez-vous l'interlocuteur Facturation ?  
Oui Non

SAISIE DE L'IBAN  
Titulaire du compte  
Société L'Exemple  
IBAN  
FR76 3000 1007 9412 3456 7890 185

Précédent Suivant

En cas d'activation, si la consommation journalière du site est supérieure à la consommation Plafond souscrite, des pénalités seront facturées via un prélèvement SEPA.

**5. Vérifiez les informations dans le récapitulatif des éléments du contrat. Vous pouvez encore les modifier si nécessaire.**

Cochez pour confirmer la lecture du paragraphe sur fond bleu puis cliquez sur le bouton **Valider**.

Récapitulatif des éléments du contrat

Raison sociale Société TEST Fonction Directeur  
Adresse e-mail mailde-test@mailinator.com  
IBAN  
Titulaire du compte IBAN  
SOCIÉTÉ L'EXEMPLE FR7630001007941234567890185

Je prend acte qu'une fois ces éléments validés, ils figureront dans le contrat qui sera envoyé à la signature et qu'ils ne seront plus modifiables avant la signature du contrat.

Une fois ces éléments validés et après la connexion de l'un des contacts opérationnels désignés, le contrat sera mis en forme automatiquement avec les données ci-dessus et envoyé par mail au signataire pour signature électronique.

Revenir à la liste des sites Valider

**Une fois ces éléments validés, ils ne seront plus modifiables. Ils figureront dans le contrat qui sera envoyé à la signature.**

## SIGNATURE

Une fois les données du contrat validées, les deux contacts opérationnels reçoivent un mail permettant de vérifier leur adresse. **L'un des deux contacts au minimum devra accuser réception du message pour que le contrat soit généré.**

L'interlocuteur désigné pour signer le contrat recevra alors un message contenant un lien vers la plateforme de signature et de stockage du contrat.



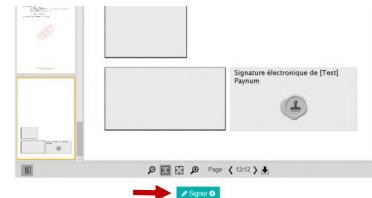
### 1. Cliquez sur le lien

### 2. Consultez l'ensemble du contrat.



### 3. Cliquez sur le Bouton

Signer



**Le contrat doit être signé le 25 mars au plus tard.**

Après signature, un mail de confirmation vous permettra de consulter ou télécharger le contrat



Vous pourrez également télécharger le contrat à partir du portail sur la page **Vos sites**



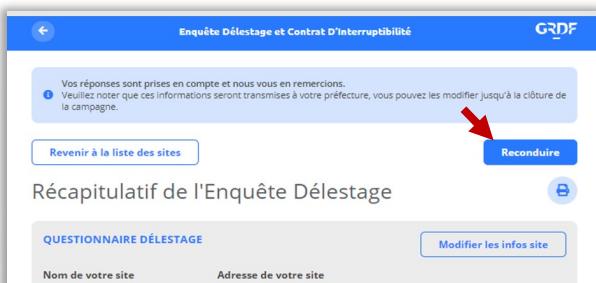
## RECONDUIRE UN CONTRAT D'INTERRUPTIBILITÉ

Les contrats d'interruptibilité sont souscrits pour une période de 4 ans et doivent être reconduits chaque année pour rester valides.

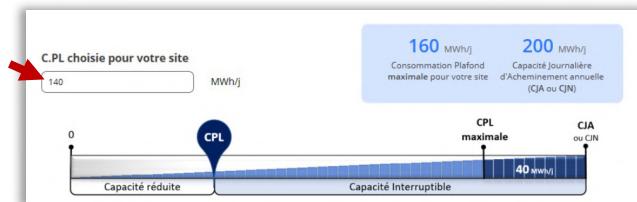
**Vous pourrez à cette occasion adapter votre CPL pour la nouvelle période d'un an (du 1er avril au 31 mars).**

Après avoir répondu à l'enquête délestage, sur la page récapitulative vous devrez valider ou corriger les données saisies lors de la souscription de l'année précédente.

### 1. Cliquez sur le bouton reconduire



### 3. Mettez à jour si nécessaire la CPL



### 4. Mettez à jour si nécessaire les contacts opérationnels.

### 5. Mettez à jour si nécessaire l'interlocuteur facturation et l'IBAN de votre société.

### 6. Vérifiez les données saisies dans la page récapitulative puis Validez la reconduction

Un message vous confirme la prise en compte de la souscription



### 2. Consultez et corrigez les informations de la société contractante et du signataire.

## TEST A BLANC

Les contrats d'interruptibilité signés ou reconduits avant la fin de la campagne sont ensuite soumis à un **Test à blanc d'Activation**. Celui-ci permet à GRDF de valider le contrat d'interruptibilité en testant la chaîne de communication et la réactivité des contacts opérationnels.

Lors de ce test à blanc GRDF envoie un SMS ainsi qu'un email aux deux contacts opérationnels. Ceux-ci devront accuser réception du message dans un délai de 12 heures pour réussir le test. Le contrat sera alors validé pour la période du 1er avril prochain au 31 mars de l'année suivante.